

Antitrust : L'Europe exige de nouvelles concessions de Google

La Commission européenne exige davantage de concessions de Google, sept mois [après la signature d'un accord](#) censé mettre un terme à **l'enquête antitrust ouverte en novembre 2010**. Accusée d'abus de position dominante et pratiques anticoncurrentielles dans la recherche et la publicité en ligne par ses rivaux, la firme américaine n'a pas convaincu les parties prenantes.

Un règlement tardif du dossier

Le commissaire à la concurrence, **Joaquín Almunia**, s'était prononcé dès le mois de février pour un règlement amiable. Sur Bloomberg TV, samedi 6 septembre, il a indiqué attendre davantage d'efforts de la part de Google, après avoir étudié les réactions négatives de concurrents appelés à se prononcer sur **la troisième proposition d'engagements de Google**. Dix-huit organisations auraient répondu à l'appel cet été, parmi lesquelles Icomp (Initiative pour un marché concurrentiel en ligne), réseau d'entreprises soutenu par Microsoft.

« Dans les réponses à nos lettres les plaignants ont présenté de nouveaux arguments et données, dont certains devraient être pris en considération. Nous sommes maintenant en contact avec Google pour voir si l'entreprise est prête à proposer des solutions », a indiqué le porte-parole de l'exécutif européen, **Antoine Colombani**. Google a également confirmé continuer à travailler avec la Commission européenne sur ce dossier, comme l'avait annoncé le [Wall Street Journal](#). Aucune date butoir n'a été précisée.

Google fait de la résistance

Nul ne sait si les négociations aboutiront avant la **fin du mandat, le 31 octobre 2014, de la Commission européenne** pilotée par **José Manuel Barroso** (Barroso II). Joaquín Almunia, qui espérait boucler le dossier après la pause estivale, doit encore composer avec l'industrie et ses lobbies, dont FairSearch, qui compte parmi ses membres Microsoft, Nokia et TripAdvisor. Pour les plaignants, l'exécutif européen devrait adresser une communication de griefs à Google, ce dernier assurant à ses services « un traitement préférentiel ».

Pour le président de Google, **Eric Schmidt**, la dynamique concurrentielle du marché est respectée. « Bien que nous ayons la chance d'avoir beaucoup de succès en Europe [ndlr : avec [plus de 90% de parts de marché](#)], Google n'est pas 'la porte d'entrée d'Internet', comme les éditeurs de presse le suggèrent », a-t-il déclaré, samedi, dans [un billet](#). « Il n'est pas exact non plus de dire que nous faisons la promotion de nos propres produits aux dépens de la concurrence. Nous montrons des résultats de recherche qui répondent directement aux requêtes des utilisateurs – après tout, nous avons conçu Google pour les utilisateurs, pas pour les sites web », a-t-il assuré.

Lire aussi

[Google : l'Europe sur le point de clore son enquête antitrust](#)